

Demande de moratoire – Projet de contournement de la route 125

Messieurs les commissaires,

Nous demandons officiellement l'imposition d'un moratoire immédiat sur le projet de contournement de la route 125.

1. Un investissement public majeur qui mérite une réévaluation

Le projet représente un investissement de plus de 150 millions de dollars. Avant d'engager une somme aussi importante, il est légitime de se demander :

- Pourquoi ne pas moderniser et sécuriser la route actuelle qui traverse le village ?
- Pourquoi ne pas investir dans des mesures de mobilité durable ou d'optimisation du réseau existant ?

Un moratoire permettrait d'analyser sérieusement des alternatives possiblement moins coûteuses, moins risquées et moins destructrices pour notre territoire.

2. Un impact économique et social préoccupant pour le village

Le contournement risque d'être un coup dur pour un village déjà fragilisé.

Moins de circulation signifie :

- Moins d'achalandage pour les commerces locaux
- Moins de vitalité au cœur villageois
- Une dépendance accrue à l'automobile
- Plus de kilomètres à parcourir pour accéder aux services

L'étalement urbain observé à Terrebonne, Mascouche, Mirabel et Saint-Jérôme démontre que la multiplication des infrastructures routières ne règle pas durablement la congestion : elle tend à l'encourager.

Pour plusieurs résidents, la circulation actuelle — notamment les fins de semaine — demeure tolérable et ne justifie pas un bouleversement aussi majeur du territoire.

3. Des impacts environnementaux irréversibles

La destruction du boisé visé entraînerait :

- Une perte irréversible de milieux naturels
- Une diminution de la biodiversité locale
- Une fragmentation des habitats fauniques

Nous observons déjà les conséquences de la déforestation liée à des projets récents : baisse notable de la présence de geais bleus et de chardonnerets, déplacement des chevreuils et perte d'habitat.

Cette forêt contribue :

- À la séquestration des gaz à effet de serre
- À la qualité de l'air
- Au bien-être mental et physique des citoyens

Quel sera le bilan net des GES du projet, incluant la construction, l'exploitation ainsi que l'augmentation probable de la vitesse et du volume de circulation ?

4. Santé publique et qualité de vie

La santé publique a évoqué :

- Les poussières durant la construction
- Les particules fines et le carbone noir générés par l'usure des pneus

Qu'en est-il des impacts cumulatifs pour les riverains immédiats ?

Nous parlons ici de familles, d'enfants et de personnes vulnérables vivant à proximité du tracé. Un moratoire permettrait la réalisation d'une étude plus approfondie des impacts sanitaires à long terme.

5. Sécurité routière et circulation

Après 37 ans de déplacements quotidiens sur cet axe, il est permis d'anticiper :

- Une congestion possible aux carrefours giratoires
- Une adaptation difficile des usagers
- Une augmentation des vitesses entre les intersections
- Une hausse du bruit et du risque d'accidents

La comparaison avec Rivière-Rouge ne semble pas pertinente, puisque le contexte routier et l'aménagement du territoire y sont différents.

6. Paysage, identité et cadre de vie

L'installation de murs antibruit transformerait radicalement le paysage.

Nous ne sommes ni à Laval ni à Montréal.

Le caractère rural et naturel du secteur constitue une richesse collective qu'il importe de préserver.

7. Sentiers VHR et usages récréatifs

Les sentiers utilisés depuis des années par les véhicules hors route risquent d'être interrompus, sans plan clair de relocalisation.

Pourquoi ne pas travailler dès maintenant avec la Fédération des clubs de motoneigistes du Québec et la Fédération québécoise des clubs quads afin d'assurer le maintien sécuritaire des tracés ?

Conclusion – Pourquoi un moratoire est nécessaire

Un moratoire permettrait :

- D'évaluer sérieusement les alternatives
- D'analyser les impacts cumulatifs environnementaux et sanitaires
- De revoir le rapport coûts-bénéfices
- De consulter davantage la population

Nous ne parlons pas simplement d'une route.
Nous parlons d'un milieu de vie.

Une fois la forêt détruite, elle ne reviendra pas.
Une fois 150 millions de dollars dépensés, il sera trop tard pour revenir en arrière.

Nous demandons un moratoire parce que nous croyons qu'il est encore temps de réfléchir,
d'évaluer les alternatives et de protéger ce qui fait la richesse de notre village.

Nous ne demandons pas l'impossible.
Nous demandons simplement que la prudence l'emporte sur la précipitation.

Sincèrement,

Francois Béland